

PRISON DE MONTREAL.

C'est un champ rarement offert, surtout dans ce pays, pour s'instruire sur la médecine légale, la folie, et enfin sur toutes les maladies auxquelles l'homme dépravé est exposé.

ANATOMIE.

Le Département de l'Anatomie est tellement complet qu'il fournit à l'étudiant tous les moyens qu'il peut raisonnablement désirer pour obtenir les connaissances nécessaires sur cette branche.

CHIMIE.

Le Département de la Chimie offre à l'étudiant toutes les connaissances de Chimie générale et Médicale, en rapport avec les progrès modernes.

Cette Ecole possède, en outre, un Musée contenant un grand nombre de pièces pathologiques et de préparations anatomiques d'une grande valeur, expressément pour l'usage des élèves de l'Ecole.

La Bibliothèque contient quelques ouvrages d'un grand prix.

Le Cabinet de matière médicale renferme une riche collection, parfaitement complète et bien classée.

Les cours commencent le premier lundi de novembre et se continuent tous les jours sans interruption, jusqu'au premier mai suivant.

Les élèves doivent s'inscrire en entrant, et faire connaître le nombre de cours qu'ils veulent suivre.

Les élèves devront être très-réguliers et assidus à suivre les différents cours ainsi que l'Hôpital et les dissections, sans quoi leurs cartes seront nulles. Les conditions pour obtenir le titre de licencié de l'Ecole sont : d'avoir complété